

Département du Doubs

Commune de FRANOIS
Code Postal 25770
Bureau Distributeur FRANOIS

N°2026/001

Arrondissement de
BESANCON

Canton de Besançon 1

Nota – le Maire certifie que la convocation a été faite le 21/01/2026 et que le nombre des membres en exercice est de dix-neuf.

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26/01/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de janvier, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

Présents : 16

Mmes GILLET, DELESSARD, SIMON BOUVRET, BORRINI, PRALON, SANDER, LECLERC, TANNIERES ;
MM. BOURGEOIS, BAULIEU, MOUTON, HENRIOT, COUDRY, LORY, DUMORTIER, PONS.

Procurations de vote : 1

Damien LAPOUGE donne pouvoir à François PONS

Absents excusés : 2

Cécile DUBOIS, Thomas HOUSSIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Jean-Pierre LORY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

DELEGATIONS DE SIGNATURE DEPUIS LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL

Délibération du Conseil Municipal 2026/001

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'acceptation de plusieurs devis, à savoir :

- RABIAN – Portillon et cloisons – sanitaires publics : 2 640,00 € T.T.C.
- MBFC – Ecole primaire – palais des sports : 100,00 € T.T.C.
- EXPERT JARDIN – Réparation tracteur John Deere : 885,16 € T.T.C.
- JAVEL BARBIZIER – chariots de ménage – cantine et école primaire haut : 332,20 € T.T.C.
- PIGUET – Remplacement gouttière – gymnase : 8 475,60 € T.T.C.
- EQUANS – Changement thermocouple – école primaire bas : 349,20 € T.T.C.
- VIARD-Rénovation étanchéité salle des associations–partie gravillons : 8 117,62 € T.T.C.
- VIARD-Rénovation étanchéité salle des associations–partie toiture zinc : 16 236,82 € T.T.C.
- CERTEUROP-Certificat pour dématérialisation transmission Préfecture : 417,60 € T.T.C.

- DOC UP - Forfait annuel machine à affranchir : 294,00 € T.T.C.
- SETON - Fixation panneaux : 158,82 € T.T.C.
- LUDO MATERIEL- Vestiaire - cantine scolaire : 276,00 € T.T.C.
- FOUSSIER - Malaxeur : 702,22 € T.T.C.
- VIARD L - Rénovation étanchéité - salle des associations : 23 614,80 € T.T.C.

Le Conseil Municipal a pris acte de ces informations.

Fait et délibéré, le 26 janvier 2026

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

